L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 27 SEPTEMBRE 1859.

Imprimé et publié par
Gs F. WEISSE & Co.
RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES;
F. WEISSE. B. DUPOUR.
L. DUVERGER. S. HART.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI MATIN, 27 SEPTEMBRE.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine", à raison de 25 cents pour les 6 numéros, qu'ils paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour :

Par P. J Spear, en face du Bayou St-Jean, près du Pont—Meubles, vaches, arguments, harnais, &c., de la succession Roseline Forcha.

Par E. Roger & Co., 28, Vieux Levée—Marchandises sèches.

ROYAUTÉ ET DÉMOCRATIE.

Le *Times* de New-York, dont on connait les sympathies pour la France et pour le souverain qui y règne, a publié dans un de ses derniers numéros un article qui est à la fois un commentaire du discours de M. de Morny, conseil-général du Puy-de-Dôme et un hommage à la politique impériale. Les réflexions du journaliste américain sont en général fort justes. Que l'on soit le champion ou l'adversaire de Napoléon III, qu'on approuve ou que l'on flétrisse le coup-d'Etat, on admire ou que l'on hausse l'homme du 2 décembre, il est évident que l'avénement qui est en premier trône du monde a introduit des éléments nouveaux et subversifs dans le code monarchique.

L'empire de France, malgré le pouvoir absolu exercé par Napoléon III, est un empire démocratique qui n'a aucune analogie avec ceux d'Autriche et de Russie. Le vainqueur de Solferino s'est lui-même, dans une circonstance mémorable, qualifié de parvenu. Il n'a jamais manqué de faire reculer ses ennemis devant le suffrage de la nation. Il est empereur par la grâce de Dieu et "la volonté du peuple." Croit-on que cette éclatante dérision aux vieilles coutumes des dynasties établies soit de nature à fortifier et à consolider l'absolutisme en Europe? Déjà nous les Français-Joseph, après la paix de Villafranca, s'adressant directement à son peuple et sollicitant son concours.

L'exemple du monarque français modifiera-t-il les traditions monarchiques. On s'habituera à n'en pas à compter avec les peuples et à considérer comme la véritable source de pouvoir. Que les électeurs français votent librement, ou que le gouvernement exerce une certaine pression sur les votes, il n'en est pas moins vrai que Napoléon a exagéré ses pouvoirs, s'il a méconnu la force que lui fait imposée, il partagera le sort de ceux qui l'ont précédé sur le trône, et sera encore exposé dans l'histoire à subir ses fautes.

Nous avons reçu des journaux du Mexique jusqu'au 22 courant. Le *Democrat* de Matamoras nous apprend que 35 milles de chemin de fer de cette ville sont terminés et la voie doit être prolongée jusqu'à Comargo. La habitant monsieur Meyer a été tué d'une pièce de la machine. Le Nivel de Monterey dit que deux ou trois cas de fièvre jaune ont été constatés dans cette ville, mais la maladie ne s'est pas propagée.

Le Siècle JEFFERSON.—L'ouverture de ce théâtre dont on trouvera aujourd'hui le prospectus dans nos colonnes, aura lieu le 3 du mois prochain. Les professeurs choisis parmi les plus honorables et les plus connus de la Louisiane, et nous apprenons avec plaisir que la direction, agissant avec un esprit libéral et dans l'intérêt de la classe, a fixé leur traitement à un chiffre élevé pour s'assurer leur concours d'une manière permanente. L'éducation reçue ici ne sera pas négligée : un surveillant général est attaché à l'institution. Le président, M. C. Oscar Dupuy, est à la fois une précieuse garantie pour les familles et un homme aussi honorable qu'intelligent, le Collège Jefferson, nous n'en faisons conviction, ne tardera pas à prendre place parmi les meilleurs que possède notre pays.

LES CARACAILLES.—Voilà une propriété qui ne rapporte pas beaucoup de bien et qui ne peut pas manquer de prendre place dans l'arsenal de la famille. Avec un beau teint il est à peu près sûr d'une jolie figure, même ordinaire, ne sera pas charmante. On conçoit donc que tant les femmes fassent tous leurs efforts pour conserver leur fraîcheur. Rien ne vaut pour conserver la crème de concombre qui remplace avantageusement le blanc et qui a des vertus que celui-ci n'a pas. Appliquée à la paume, elle active la circulation capillaire sanguine et ne laisse pas durer son élasticité. La préparation dont il s'agit se compose exclusivement des coquilles d'œuf calcinées et ne peut donc nullement altérer en rien le velouté de la peau. Voir aux annonces.

ARTICLE PERDU — Henry Hasner, successeur de P. Delcroix, No 100 rue de Chartres, vient de déballer un magnifique choix de papeaux peints, qu'il offre à des prix très modérés à ceux qui font en ce moment réparer leurs maisons.

LE PROPRIÉTAIRE D'AUTREFOIS.—John Tone, 13 charretiers, a reçu de riches marchandises comme et d'hiver qui se recommandent à leur diligence et leur fraîcheur aux annonces.

Dépêches Télégraphiques

Transmises à l'Abeille.

NOUVELLES D'EUROPE.

ARRIVÉE DU VANDERBILT

Le Pape se mourant.

TRAITÉ ENTRE L'ESPAGNE ET LES ETATS PONTIFICAUX.

Effervescence et anarchie dans le Maroc.

New-York, 26 sept.—Le steamship Vanderbilt, de la ligne du Havre, vient d'entrer en ce port.

Il a quitté le Havre le jeudi 14 de ce mois et a touché à Southampton d'où il a remis en mer le 15. Ce navire apporte des nouvelles de Londres du 15, qui ne sont pas plus récentes que celles reçues par le *City of Baltimore*.

NOUVELLES GENERALES.

Londres, 15 sept.—La réponse faite par le gouvernement espagnol à celui d'Angleterre à l'égard de l'objet qu'a en vue l'Espagne en concentrant, plus que de coutume, des troupes dans le voisinage de Gibraltar, est évasive et ne satisfait pas le gouvernement britannique.

LA GUERRE EN CHINE.

Les gouvernements français et anglais sont déterminés à adopter de promptes mesures à l'égard du renouvellement des hostilités en Chine, et ont l'intention d'envoyer immédiatement des renforts pour châtier les Chinois.

LA MALADIE DU PAPE.—Les nouvelles reçues de Rome disent que l'on considérait le Pape comme étant sur le point de mourir, et l'on rapporte qu'il a reçu l'Extrême Onction.

EFFERVESCENCE DANS LE MAROC.

D'après les nouvelles reçues de Tanger, il paraît que par suite de l'agitation qui règne en cette ville depuis la mort de l'empereur du Maroc, tous les consuls étrangers se sont vus forcés de barricader leurs maisons et d'armer leurs gens, afin de se protéger contre les violences des maures.

Tous les chrétiens résidents quittent la ville à la hâte, et les familles des consuls se sont réfugiées à bord d'un navire à vapeur espagnol.

Il règne en ce pays une grande effervescence; la vie et les biens des étrangers sont en péril.

TRAITÉ ENTRE L'ESPAGNE ET LE PAPE.

Un traité a été signé entre le gouvernement espagnol et celui des Etats Pontificaux, le 26 août, par lequel l'Espagne s'engage à faire occuper par ses troupes les Etats Romains, si les troupes françaises se retirent.

Les esprits en Espagne sont très excités contre l'Angleterre. Quelques journaux de Madrid sont d'avis que l'Espagne doit s'emparer de Gibraltar et d'en chasser les Anglais n'importe comment et contre tout risque.

Sir Wm Eyer est mort le 15.

La corvette des Etats-Unis *Portsmouth* était à Falmouth le 7.

Arrivée de la malle Californienne.

St Louis, 26 septembre.—La malle venue à apporté la nouvelle qu'un grand feu a éclaté à Columbus, et que 15 maisons ont été brûlées.

Les républicains et les anti-Lecomptonistes ne peuvent pas réussir à faire une fusion. L'agent des Indiens à Nabarsa était tué le 13, par des Indiens, ainsi que l'agent des Comanches, le colonel Leeber.

Arrivages et départs en Europe.

Liverpool, 15.—Expédiés le 9, de ce port, les navires Mary-Ann, Cheston, Golden Star, Golden Crown, Constitution, Aucon, Astor, tous pour la Nlle Orléans.

Le 13.—Expédiés, navires Woodbury, Mary Chever et Queen of India, pour la Nouvelle-Orléans.

Le 14.—Arrivé, navire Greenwood.

Havre, 10 sept.—Parti, navire Wirtemburg, pour la Nlle Orléans.

Anvers, 14.—Arrivé, Danube, do.

Breme, 7.—Arrivés, Stella, do; parti, Magdalena, pour do.

Nouvelles par le North American et le City of Baltimore.

CONCESSIONS DE L'AUTRICHE AUX PROTESTANTS.

ARRIVÉE DE STEAMERS.

Liverpool, 15 septembre.—Le steamer *Vanderbilt* est arrivé à Southampton le 15, venant de New York.

Par suite de la reprise des hostilités en Chine, les plénipotentiaires de France et d'Angleterre ont retardés à Shanghai.

Le gouvernement autrichien comprend, dans ses réformes proposées par l'empereur François-Joseph, des concessions importantes aux protestants.

Les avis de l'Inde, reçus par la voie de terre, annoncent qu'il règne encore un assez grand mécontentement dans les garnisons de certaines parties de l'Inde, et surtout dans le corps de cavalerie qui occupe Hyderabad.

On écrit d'Australie que le rendement des mines aurifères augmente tous les jours.

CORVETTE *BROOKLYN*.

New York, 26 septembre.—La corvette *Brooklyn* est arrivée ici, venant de Pensacola, d'où elle est partie le 24 courant.

L'AFFAIRE DE L'ILE SAN JUAN.

Washington, 26 septembre.—Le colonel Bankier, ancien *regnier* du bureau des terres à Olympia, territoire de Washington, est arrivé ici, venant de l'île San Juan. Il dit que si les ordres du gouverneur Douglas n'eussent été remplis, un conflit entre les troupes anglaises et américaines aurait inévitablement eu lieu, mais que l'amiral Bayne était arrivé en temps opportun pour empêcher une collision.

Le colonel Bankier dit que le général Harney, à la tête d'un corps de troupes à San Diego, n'a pas reçu l'assurance que les droits des Etats-Unis à l'île étaient incontestables, et qu'il ne s'y est avancé que décidé à n'agir en aucune façon à l'encontre des habitants, qui récemment ont été privés par les agressions de deux chefs indiens. La difficulté a été amenée par les prétentions contradictoires de la compagnie de la Baie d'Hudson, représentée par le gouverneur Doug ass.

Mines d'Or de Pike's Peak.

St Louis, 26 septembre—Le *Republican*, de St Louis, dit qu'il a été reçu, dans cette ville, $75,000 des mines d'or du Kansas, non compris une forte quantité de précieux minerai apporté par les voyageurs. M. Gregory, un des principaux propriétaires des mines, a quitté Denver City le 11 pour la Georgie, avec environ $25,000 en poudre d'or.

CLASSES DU SOIREE.—Mme Boyer reprendra lundi, 3 octobre, ses classes de solfège pour l'instruction des enfants. Voir aux annonces.

INCENDIE D'UN MOULIN A COTON.—Le moulin à coton de M. Henry Daniels, dans la paroisse Catahoula, a été dévoré par les flammes ces jours derniers.

CHRONIQUE LOCALE.

MORTALITÉ.—L'état sanitaire de la Nouvelle Orléans est toujours des plus satisfaisants.

Le rapport officiel du bureau de Santé constate cent trente-cinq décès dans la semaine expirée dimanche dernier.

RECENSEMENT.—Le Dr Jacob A. Sherman, fabricant de bandages, au No 70, rue St Charles, et M. David R. Calder, trésorier et agent de MM. Spalding & Rogers, se sont présentés hier devant le recenseur nommés pour régler un différend survenu entre eux. Ils étaient accompagnés d'avocats chargés de livrer de droit.

Il paraît que le 2 août dernier, le docteur Sherman formula deux plaintes contre M. Calder. La premier affidavit déclarait que celui-ci avait introduit dans le susdit magasin de bandages, s'était servi d'un langage insultant et avait dit aux commis que son seulement fouetterait mais tuerait le plaignant de qui il le rencontrerait.

Il était dit, dans le second affidavit, que M. Calder s'était présenté dans l'établissement le 24 août et avait brisé la tête d'un des hommes de bois qu'on a souvent en occasion de regarder sinon d'admirer en passant dans la rue St Charles.

M. Calder a été arrêté hier matin. Il a fourni deux cautionnements, l'un de $250 et l'autre de $360. L'interrogatoire aura lieu mercredi prochain.

LES RECORDERS.—Thomas Clark qu'un affidavit accuse d'avoir attaqué Patrick McDonnell à main armée, a été saisi, par ordre du recorder Summers, en attendant le 30 du courant.

Peter Hughes, accusé d'avoir assommé Denis, cocher de M. J. G. Bates, a fourni un cautionnement de $300 pour répondre de sa comparution le 29

Mary Mckinney que Mary Kinney accuse de l'avoir insultée, subira un interrogatoire le 29.

W. H. Dougherty, un des trois hommes arrêtés dans la rue Poydras pour s'être battus, a dû acquitter une amende de trois piastres parce qu'on a trouvé sur lui un couteau à 8 sie.

Michael H. Sullivan, accusé d'avoir insulté et menacé sa femme, a fourni un cautionnement de $500 pour répondre de sa bonne conduite.

Peter Uterler a été condamné à dix piastres d'amende pour s'être enivré et avoir voulu se servir d'un couteau contre l'officier qui l'a arrêté.

Jacco Pirh alias Hale a partagé le sort de Peter. A la suite de copieuses libations, il avait brisé les fenêtres du café de Limo, rue Poydras.

Frank Marsano a été condamné à cinq piastres d'amende pour avoir insulté Mme Black au marché Claiborne.

Ambroise McKam s'est vu forcé de débourser deux fois plus que Frank, pour brèches et insolences.

Samuel Gerlac, cocher de M. Gueno, a été condamné à recevoir quinze coups de fouet pour s'être enivré dans la rue Tchoupitoulas et avoir insulté les dames qui passaient près de lui.

Mme Eugénie Meunier qu'Elodie Gubre accusait de lui avoir insultée, a fourni un cautionnement de $250. Par ordre du recorder Wiltz, pour répondre de sa bonne conduite.

Kate Baker, fouri de la rue Gallatin, a fait arrêter chez Mme Gueno qui, dit-elle, l'ont battue hier matin.

William H. Jones s'est plaint d'avoir été insulté par Martha Alexander, dans la rue Bourgogne.

Charles Graf a porté une accusation d'insultes contre Randolph Bullart.

ARRESTATIONS.—Mary Barber, Sophia Hammond, Mary Jane Lewis et Louisa Dryfert, femme de la rue de Bassin, prévenu des vêtements d'homme, sortirent dans des cabs et partirent pour le Lac. A peine avaient-elles fait quelques lieues que les watchmen Brudback et Brassfield les reconnurent malgré leur déguisement et les arrêtèrent.

Le recorder Summers fera trois condamnées chacune à cinq piastres d'amende.

Jerry Convers, Irlandais âgé de 36 ans.—Verdict, congestion cérébrale causée par le soleil et les liqueurs.

AUTRES ENQUÊTES.—Le député du coroner a tenu, hier après-midi, une enquête sur le cadavre d'Anthony Klar. Voici les témoignages produits devant le jury.

Le Dr Hart, médecin de la ville, a déclaré avoir fait l'autopsie du corps, et trouvé une blessure entre la septième et la huitième côte. Cette blessure peut avoir été faite avec la grosse lame d'un couteau de poche.

John Berry travaillait dans l'écurie, le samedi, à 5 heures de l'après-midi. Tony Klar vint y prendre une pelle qu'il avait à nettoyer. Sans Goya entra peu après dans l'écurie et provoqua Tony, qu'il accusa d'avoir parlé contre lui. Tony ne fit d'abord aucune attention à lui, mais Sans continuant à l'importuner, il lui dit : "Si j'ai dit du mal de vous, emmenez-moi l'homme qui m'a entendu; je ne veux avoir rien de commun avec vous." Goya ne fut pas satisfait ; "sortez de mon écurie et laissez-moi tranquille", s'écria Tony. Goya l'invita à venir dans la rue pour vider la querelle. Tony déposa sa pelle, Goya le frappa trois fois; Tony se saisit alors de la pelle et poursuivit Goya jusque dans la rue.—Le témoin n'a pas vu de couteau dans les mains de Goya. Il a vu du sang sur Tony : personne n'avait frappé Tony auparavant.

M. Robert—Officier de police du Quatrième District, a arrêté Goya dans la cafe situé près de l'écurie. Tony était assis sur une des chaises, il avait du sang sur lui. Goya ne prit de faire appeler le meilleur médecin, qu'il ne voulait pas que Tony mourut. Un homme examina la blessure de Tony et dit que ce n'était que des égratignures; Goya dit que c'était plus grave, qu'il craignait d'avoir tué Tony et qu'il le regrettait amèrement. Goya traversa la rue et, s'approchant de moi, se rendit. Il tira de sa poche un couteau et m'apprit que c'était l'arme dont il s'était servi. Il exprima des regrets de ce qu'il avait fait.

Le verdict du jury accuse Goya d'avoir tué Anthony Klar.

ARRESTATION.—Samedi soir, entre huit et neuf heures du soir, Thomas Eagan et Félix Donahu entrèrent chez Mme Francoe T. A. Guy, rue Galiers, entre Constance et Magazine, prièrent un piano et un lot de faïence et Eagan après avoir assailli la plaignante, menaça de la tuer. L'officier Dizon les arrêta et, tandis qu'il les examinait au poste, un nommé Peter Kernan essaya de les délivrer; il fut lui-même arrêté. Eagan et Donohue n'ayant pu fournir hier un cautionnement de $500, ont été écroués. L'interrogatoire est fixé au 30 du courant. Derman comparaîtra devant le même tribunal.

LA FRANCE ET L'ITALIE.

L'article suivant du *Constitutionnel*, relatif aux affaires de l'Italie Centrale, a causé une très grande sensation en Europe, à cause du caractère semi-officiel du journal qui l'a publié :

" La question des duchés italiens préoccupe, depuis longtemps déjà, le monde politique, et soulève de part et d'autre la polémique la plus passionnée. Nous nous abstenons jusqu'à ce jour d'entrer dans un débat que nous jugions prématuré et aussi stérile qu'irritant. Si pourtant le moment arrivait d'exprimer toute notre pensée sur ce grave incident, il nous semble qu'il nous serait facile de le faire en peu de mots.

" L'Empereur, à Villafranca, a accepté, sans répugnance aucune, la restauration des anciens princes.

" A l'heure de la réconciliation, il n'aurait voulu en souvenir que la vaillance, la bonhomie, quelques-une d'entre eux se trouvaient encore dans les rangs de ses ennemis. Que lui importait, en vérité ? Ce n'était pas contre ces princes qu'il avait dirigé les efforts de ses armes, mais contre le système politique dont ils avaient été ou les complices ou les premières victimes.

" Le système, une fois vaincu, pourquoi prolonger des ressentiments désormais sans motif? Pallanza changer une guerre de principe en une guerre de personnes? C'eût été descendre de bien haut.

" L'Empereur était accouru pour conquérir l'indépendance de l'Italie, et non pas pour favoriser quelques révolutions locales, pour aider indirectement à l'expulsion de quelques petits princes coupables surtout d'imprudence. Il y a plus. Les restaurations de ces princes, opérée dans certaines conditions, coupait court à toute complication nouvelle et portait d'ores à venir ancieux sujets des garanties sérieuses de paix et de prospérité. Revenus dans leurs Etats après de cruelles épreuves, les anciens ducs auraient compris que le premier devoir d'un souverain est d'être exclusivement de son pays; ils auraient enfin repoussé la tutelle compromettante qui, par deux fois, les a perdus. Leur gouvernement aurait pu avoir tout accorder de larges et complètes réformes, satisfaire tous les besoins légitimes et parvenir ainsi à consolider les uns; leur présence seule rassurait la fidélité des autres, épargnant ainsi à l'Italie centrale ces longs déchirements de parties qui ont affligé parfois, on le sait par expérience, les plus puissants royaumes.

" C'est dans ce but généreux, et dans l'intérêt des peuples encore plus que dans celui des princes que le gouvernement de l'empereur, fidèle à ses promesses, a fait entendre dans les trois duchés, des paroles de réconciliation. Il n'a point renoncé encore à tout espoir de succès, il ne se lassera pas, et jusqu'au bout, il remplira loyalement sa mission désintéressée.

" Mais s'il ne réussit pas enfin, que ferait-il demander-t-on avec une étrange insistance. Les services que la France vient de rendre à l'Italie ne l'autorisent elle pas à offrir aux choses que des conseils ?

" Des ordres peut être, des menaces suivies d'effets ? Non pas: la France n'est point un gendarme au service des princes contre les peuples. Elle cherche à les réunir dans un lien mutuel et profitable à tous, elle n'entend violenter ni les uns ni les autres.

" Et de quel droit et par quels moyens le tenterait-elle ? Par une intervention armée? Elle suivrait donc, à son tour, les errements de l'ancienne politique autrichienne ? Mais c'est précisément cette politique qui a été bat tue à Magenta; c'est en vertu d'un principe que la cité déchirée à Solferino, a revendiqué la dignité ni de l'honneur de la France de faire ce qu'elle a volontairement chez autrui.

" L'Autriche a perdu pour toujours le fructueux monopole de ces intrusions armées dans les affaires de la Péninsule, nous ne le revendiquerons jamais à notre profit. Si à Rome, un corps d'occupation a mission de protéger le Souverain Pontife, c'est qu'à Rome un conseil bien fondé a pensé que la présence d'un soldat français pouvait être plus efficace que celle d'un diplomate.

" Partout ailleurs les princes rentrés dans le droit commun, et ce droit veut que personne ne se place entre eux et leurs peuples.

" A titre d'amis dont ils ne doivent pas avoir oublié le dévouement, nous croyons être autorisés plus que d'autres à faire entendre à ces peuples des avis que nous jugeons sages et prudents. S'ils ne les suivent pas, nous pourrons nous en attrister, mais nous ne saurions aller jusqu'à les leur imposer par la force.

" En un mot, l'Italie nous doit son indépendance, et nous ne lui reprendrons pas demain ce que nous lui donnions hier."

DÉCLARATION DE FELIX PYAT.

La déclaration suivante a été communiquée aux journaux anglais :

"A nos concitoyens.

"L'édifice est couronné, l'empire a comblé son injure envers nous; il la fait pleine et entière; il nous annihile. Insulte, piége ou leurre de l'avenir, il nous amnistie . . . nous ne l'amnistions pas. Les principes ne perdonnent pas. Les républicains de février ne pardonnent pas à l'empereur de décembre. Ils protestent contre son pardon. Après avoir osé punir, il ose absoudre, il consomme l'usurpation. Le crime n'a pas le droit d'absoudre les victimes. Il n'a pas plus le droit de gracier que le droit de proscrire. Le droit de grâce ne va qu'avec le droit de peine, et ce droit est à nous, à nous contre lui.

"Ce que nous étions hier nous le sommes aujourd'hui, nous le serons demain, toujours et partout, en exil ou en France, malgré coup d'Etat et coup de grâce, ayant le droit sur lui, ayant le droit pour nous. Dans l'exercice de notre droit nous attendrons et souverain qui prime et sa clémence et sa rigueur, il y avait quoi! une force de fait qui cède, un obstacle qui tombe, une porte qui s'ouvre. Libre à nous d'en user maintenant comme bon nous semble pour les besoins de notre cause. A lui nous ne devons que justice. Nous la lui ferons tôt ou tard. Si donc ils ou tard nous rentrons chez nous, sous le décret ou à cette heure, nous rentrerons comme nous sommes sortis, en citoyens, nous rentrerons de notre droit plein et entier et pour mieux faire tout notre devoir.

"*Le délégué*, FELIX PYAT.

"Le 21 août."

LETTRES DE FRANÇOIS V.

Les journaux italiens nous apportent une lettre intime écrite en 1853 par le duc de Modène, François V, à son ministre des affaires étrangères :

" Chez Forni,

" Je vous renvois un bulletin de Parme et deux dépêches télégraphiques. Celle de Neuschatel n'est qu'un simple songe temporaire, et pas autre chose. L'autre témoigne de la bonne envie qu'a le Piémont de faire parler de lui et de nous ennuyer. Maintenant il est soutenu par cette école de l'Europe, Napoléon. Eh, à ce propos, je dois vous avertir, qu'il me paraît bien peu convenable que notre journal salle gênant, comme il le fait, les gênes bonapartistes. Bah, le laissant, personne ne devinerait qu'il est le journal du gouvernement qui n'a pas reconnu Napoléon; du seul gouvernement qui ne veut rien savoir de ce brigand (le seul brigand).

" Dans le numéro d'hier, j'ai été révolté de voir rapporté sans nécessité l'article du *Moniteur* [français] sur l'arrivée de l'archiduc Maximilien à Toulon. On pouvait se dispenser de dire que l'archiduc avait été fêté, qu'il avait visité tout vu; mais rapporter ces paroles *qu'il a été donné à l'archiduc de Maximilien et de la Prusse actuelle*, n'est à vous faire tomber les bras et à condamner to.ut les *journaliers* gens qui croiront que, moi, je veux réparer mes torts envers Louis-Napoléon. L'archiduc a dû remporter un toast au *roi disant Empereur*; mais on sait qu'il l'a fait mécontent et sans y adopter un mot; il a été invité à Paris, mais il s'en est excusé; par conséquent le *Moniteur* nous leur nous donne à entendre des choses qui mécontentent ne sont pas.

" Je désire, en outre, et même j'ordonne, qu'on prenne des articles du *Nord*, journal sincèrement et bien rédigé, que vous recevez, et qu'on laisse de côté le reste et toute *Correspondance* et principalement paroles sardes de Trieste, qui semblent être un peu trop les oracles du Monsieur; qu'on prenne seulement des articles indifférents, mais qu'on ne copie pas les articles dans lesquels on parle dans des sentiments contraires aux miens. La Gazette d'Augsbourg a quelquefois d'excellents articles d'une juste modération; la gazette de Francfort [illegible] Pour être bien rédigé d'ailleurs, il faut que le rédacteur ait le courage de ses opinions et ne se laisse pas influencer par la [illegible] de votre journal, Francfortmodèle à Francfort.

Jerry Convers, Irlandais âgé de 36 ans.—Verdict, congestion cérébrale causée par le soleil et les liqueurs.

AUTRES ENQUÊTES.—Le député du coroner a tenu, hier après-midi, une enquête sur le cadavre d'Anthony Klar. Voici les témoignages produits devant le jury.

Le Dr Hart, médecin de la ville, a déclaré avoir fait l'autopsie du corps, et trouvé une blessure entre la septième et la huitième côte. Cette blessure peut avoir été faite avec la grosse lame d'un couteau de poche.

John Berry travaillait dans l'écurie, le samedi, à 5 heures de l'après-midi. Tony Klar vint y prendre une pelle qu'il avait à nettoyer. Sans Goya entra peu après dans l'écurie et provoqua Tony, qu'il accusa d'avoir parlé contre lui. Tony ne fit d'abord aucune attention à lui, mais Sans continuant à l'importuner, il lui dit : "Si j'ai dit du mal de vous, emmenez-moi l'homme qui m'a entendu; je ne veux avoir rien de commun avec vous." Goya ne fut pas satisfait ; "sortez de mon écurie et laissez-moi tranquille", s'écria Tony. Goya l'invita à venir dans la rue pour vider la querelle. Tony déposa sa pelle, Goya le frappa trois fois; Tony se saisit alors de la pelle et poursuivit Goya jusque dans la rue.—Le témoin n'a pas vu de couteau dans les mains de Goya. Il a vu du sang sur Tony : personne n'avait frappé Tony auparavant.

M. Robert—Officier de police du Quatrième District, a arrêté Goya dans le café situé près de l'écurie. Tony était assis sur une des chaises, il avait du sang sur lui. Goya ne prit de faire appeler le meilleur médecin, qu'il ne voulait pas que Tony mourut. Un homme examina la blessure de Tony et dit que ce n'était que des égratignures; Goya dit que c'était plus grave, qu'il craignait d'avoir tué Tony et qu'il le regrettait amèrement. Goya traversa la rue et, s'approchant de moi, se rendit. Il tira de sa poche un couteau et m'apprit que c'était l'arme dont il s'était servi. Il exprima des regrets de ce qu'il avait fait.

Le verdict du jury accuse Goya d'avoir tué Anthony Klar.

ARRESTATION.—Samedi soir, entre huit et neuf heures du soir, Thomas Eagan et Félix Donahu entrèrent chez Mme Francoe T. A. Guy, rue Galiers, entre Constance et Magazine, prièrent un piano et un lot de faïence et Eagan après avoir assailli la plaignante, menaça de la tuer. L'officier Dizon les arrêta et, tandis qu'il les examinait au poste, un nommé Peter Kernan essaya de les délivrer; il fut lui-même arrêté. Eagan et Donohue n'ayant pu fournir hier un cautionnement de $500, ont été écroués. L'interrogatoire est fixé au 30 du courant. Derman comparaîtra devant le même tribunal.

LA FRANCE ET L'ITALIE.

L'article suivant du *Constitutionnel*, relatif aux affaires de l'Italie Centrale, a causé une très grande sensation en Europe, à cause du caractère semi-officiel du journal qui l'a publié :

" La question des duchés italiens préoccupe, depuis longtemps déjà, le monde politique, et soulève de part et d'autre la polémique la plus passionnée. Nous nous abstenons jusqu'à ce jour d'entrer dans un débat que nous jugions prématuré et aussi stérile qu'irritant. Si pourtant le moment arrivait d'exprimer toute notre pensée sur ce grave incident, il nous semble qu'il nous serait facile de le faire en peu de mots.

" L'Empereur, à Villafranca, a accepté, sans répugnance aucune, la restauration des anciens princes.

" A l'heure de la réconciliation, il n'aurait voulu en souvenir que la vaillance, la bonhomie, quelques-une d'entre eux se trouvaient encore dans les rangs de ses ennemis. Que lui importait, en vérité ? Ce n'était pas contre ces princes qu'il avait dirigé les efforts de ses armes, mais contre le système politique dont ils avaient été ou les complices ou les premières victimes.

" Le système, une fois vaincu, pourquoi prolonger des ressentiments désormais sans motif? Pallanza changer une guerre de principe en une guerre de personnes? C'eût été descendre de bien haut.

" L'Empereur était accouru pour conquérir l'indépendance de l'Italie, et non pas pour favoriser quelques révolutions locales, pour aider indirectement à l'expulsion de quelques petits princes coupables surtout d'imprudence. Il y a plus. Les restaurations de ces princes, opérée dans certaines conditions, coupait court à toute complication nouvelle et portait d'ores à venir ancieux sujets des garanties sérieuses de paix et de prospérité. Revenus dans leurs Etats après de cruelles épreuves, les anciens ducs auraient compris que le premier devoir d'un souverain est d'être exclusivement de son pays; ils auraient enfin repoussé la tutelle compromettante qui, par deux fois, les a perdus. Leur gouvernement aurait pu avoir tout accorder de larges et complètes réformes, satisfaire tous les besoins légitimes et parvenir ainsi à consolider les uns; leur présence seule rassurait la fidélité des autres, épargnant ainsi à l'Italie centrale ces longs déchirements de parties qui ont affligé parfois, on le sait par expérience, les plus puissants royaumes.

" C'est dans ce but généreux, et dans l'intérêt des peuples encore plus que dans celui des princes que le gouvernement de l'empereur, fidèle à ses promesses, a fait entendre dans les trois duchés, des paroles de réconciliation. Il n'a point renoncé encore à tout espoir de succès, il ne se lassera pas, et jusqu'au bout, il remplira loyalement sa mission désintéressée.

" Mais s'il ne réussit pas enfin, que ferait-il demander-t-on avec une étrange insistance. Les services que la France vient de rendre à l'Italie ne l'autorisent elle pas à offrir aux choses que des conseils ?

" Des ordres peut être, des menaces suivies d'effets ? Non pas: la France n'est point un gendarme au service des princes contre les peuples. Elle cherche à les réunir dans un lien mutuel et profitable à tous, elle n'entend violenter ni les uns ni les autres.

" Et de quel droit et par quels moyens le tenterait-elle ? Par une intervention armée? Elle suivrait donc, à son tour, les errements de l'ancienne politique autrichienne ? Mais c'est précisément cette politique qui a été bat tue à Magenta; c'est en vertu d'un principe que la cité déchirée à Solferino, a revendiqué la dignité ni de l'honneur de la France de faire ce qu'elle a volontairement chez autrui.

" L'Autriche a perdu pour toujours le fructueux monopole de ces intrusions armées dans les affaires de la Péninsule, nous ne le revendiquerons jamais à notre profit. Si à Rome, un corps d'occupation a mission de protéger le Souverain Pontife, c'est qu'à Rome un conseil bien fondé a pensé que la présence d'un soldat français pouvait être plus efficace que celle d'un diplomate.

" Partout ailleurs les princes rentrés dans le droit commun, et ce droit veut que personne ne se place entre eux et leurs peuples.

" A titre d'amis dont ils ne doivent pas avoir oublié le dévouement, nous croyons être autorisés plus que d'autres à faire entendre à ces peuples des avis que nous jugeons sages et prudents. S'ils ne les suivent pas, nous pourrons nous en attrister, mais nous ne saurions aller jusqu'à les leur imposer par la force.

" En un mot, l'Italie nous doit son indépendance, et nous ne lui reprendrons pas demain ce que nous lui donnions hier."

DÉCLARATION DE FELIX PYAT.

La déclaration suivante a été communiquée aux journaux anglais :

"A nos concitoyens.

"L'édifice est couronné, l'empire a comblé son injure envers nous; il la fait pleine et entière; il nous amnistie. Insulte, piége ou leurre de l'avenir, il nous amnistie . . . nous ne l'amnistions pas. Les principes ne perdonnent pas. Les républicains de février ne pardonnent pas à l'empereur de décembre. Ils protestent contre son pardon. Après avoir osé punir, il ose absoudre, il consomme l'usurpation. Le crime n'a pas le droit d'absoudre les victimes. Il n'a pas plus le droit de gracier que le droit de proscrire. Le droit de grâce ne va qu'avec le droit de peine, et ce droit est à nous, à nous contre lui.

"Ce que nous étions hier nous le sommes aujourd'hui, nous le serons demain, toujours et partout, en exil ou en France, malgré coup d'Etat et coup de grâce, ayant le droit sur lui, ayant le droit pour nous. Dans l'exercice de notre droit nous attendrons et souverain qui prime et sa clémence et sa rigueur, il y avait quoi! une force de fait qui cède, un obstacle qui tombe, une porte qui s'ouvre. Libre à nous d'en user maintenant comme bon nous semble pour les besoins de notre cause. A lui nous ne devons que justice. Nous la lui ferons tôt ou tard. Si donc ils ou tard nous rentrons chez nous, sous le décret ou à cette heure, nous rentrerons comme nous sommes sortis, en citoyens, nous rentrerons de notre droit plein et entier et pour mieux faire tout notre devoir.

"*Le délégué*, FELIX PYAT.

"Le 21 août."

LETTRES DE FRANÇOIS V.

Les journaux italiens nous apportent une lettre intime écrite en 1853 par le duc de Modène, François V, à son ministre des affaires étrangères :

" Chez Forni,

" Je vous renvois un bulletin de Parme et deux dépêches télégraphiques. Celle de Neuschatel n'est qu'un simple songe temporaire, et pas autre chose. L'autre témoigne de la bonne envie qu'a le Piémont de faire parler de lui et de nous ennuyer. Maintenant il est soutenu par cette école de l'Europe, Napoléon. Eh, à ce propos, je dois vous avertir, qu'il me paraît bien peu convenable que notre journal salle gênant, comme il le fait, les gênes bonapartistes. Bah, le laissant, personne ne devinerait qu'il est le journal du gouvernement qui n'a pas reconnu Napoléon; du seul gouvernement qui ne veut rien savoir de ce brigand (le seul brigand).

" Dans le numéro d'hier, j'ai été révolté de voir rapporté sans nécessité l'article du *Moniteur* [français] sur l'arrivée de l'archiduc Maximilien à Toulon. On pouvait se dispenser de dire que l'archiduc avait été fêté, qu'il avait visité tout vu; mais rapporter ces paroles *qu'il a été donné à l'archiduc de Maximilien et de la Prusse actuelle*, n'est à vous faire tomber les bras et à condamner to.ut les *journaliers* gens qui croiront que, moi, je veux réparer mes torts envers Louis-Napoléon. L'archiduc a dû remporter un toast au *roi disant Empereur*; mais on sait qu'il l'a fait mécontent et sans y adopter un mot; il a été invité à Paris, mais il s'en est excusé; par conséquent le *Moniteur* nous leur nous donne à entendre des choses qui mécontentement ne sont pas.

" Je désire, en outre, et même j'ordonne, qu'on prenne des articles du *Nord*, journal sincèrement et bien rédigé, que vous recevez, et qu'on laisse de côté le reste et toute *Correspondance* et principalement paroles sardes de Trieste, qui semblent être un peu trop les oracles du Monsieur; qu'on prenne seulement des articles indifférents, mais qu'on ne copie pas les articles dans lesquels on parle dans des sentiments contraires aux miens. La Gazette d'Augsbourg a quelquefois d'excellents articles d'une juste modération; la gazette de Francfort [illegible] Pour être bien rédigé d'ailleurs, il faut que le rédacteur ait le courage de ses opinions et ne se laisse pas influencer par la [illegible] de votre journal, Francfortmodèle à Francfort.

FEUILLETON.

UNE DENT DE LAIT.

Scènes de la vie de famille.

VI.

Pendant quelque temps, les choses restèrent, à l'hôtel de Viennelles, dans l'état où nous les avons vues à la fin du chapitre précédent; il faut qu'on excuse ces lacunes de temps que nous sommes forcé de laisser dans notre récit. Dans une étude du cœur comme celle-ci, qui roule tout entière sur des transformations success